



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADAIRE

"Iteka n'Ijambo"

Uwo uri wese ubahirizwa

BULLETIN HEBDOMADAIRE N°311 DU 28 MARS AU 3 AVRIL 2022

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit: au moins 12 personnes tuées dont 5 cadavres retrouvés, 6 victimes de VSBG, 6 personnes enlevées et 13 personnes arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes figurent 1 mineur tué et 1 femme arrêtée arbitrairement.

Des membres de la milice Imbonerakure, des poli-

ciers, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Des cas de faits sécuritaires ont été relevés dans les différentes localités du pays.

LES GRANDS TITRES

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

III. DE LA GOUVERNANCE

II. AUTRES FAITS SECURITAIRES

CONTENU

<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES</i>	5
<i>I.1. DU DROIT A LA VIE</i>	5
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES</i>	5
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	5
<i>I.1.3. DES CAS D'INFANTICIDES ET D'ASSASSINATS D'ENFANTS</i>	6
<i>I.1.4. DES PERSONNES TUEES AUX FAITS SECURITAIRES</i>	6
<i>I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE</i>	7
<i>I.2.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE</i>	7
<i>I.3. DU DROIT A LA LIBERTE</i>	7
<i>I.3.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES</i>	7
<i>I.3.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT</i>	8
<i>II. DE LA GOUVERNANCE</i>	8
<i>III. AUTRES FAITS SECURITAIRES</i>	10
<i>IV. CONCLUSION</i>	11

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AT	: <i>Agents de Transmission</i>
CDS	: <i>Centre de Santé</i>
CNDD-FDD	: <i>Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la Démocratie</i>
CNL	: <i>Congrès National pour la Liberté</i>
ECOFO	: <i>Ecole Fondamentale</i>
MSF	: <i>Médecins Sans Frontières</i>
ONG	: <i>Organisation Non Gouvernementale</i>
OPJ	: <i>Officier de Police Judiciaire</i>
PNB	: <i>Police Nationale du Burundi</i>
RDC	: <i>République Démocratique du Congo</i>
RTNB	: <i>Radio Télévision Nationale du Burundi</i>
SNR	: <i>Service National de Renseignement</i>

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

I.1. DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES

Deux personnes tuées en commune Muha, Bujumbura Mairie

En date du 2 avril 2022, vers 20 heures, à la 3^{ème} avenue, quartier Ruziba, zone Kanyosha, commune Muha, Bujumbura Mairie, Révérend Pasteur Gordien Niyungeko, représentant de l'EUSEBU au Burundi, a été tué par balle. Selon des sources sur place, la victime rentrait à son domicile lorsqu'il a été fusillé devant le portail de sa maison par un homme non identifié en tenue militaire. Selon les mêmes sources, Salvator Nzambimana, représentant de cette même Eglise à l'Etat de Missouri aux Etats-Unis d'Amérique qui était avec Gordien dans une voiture a été blessé et évacué vers l'Hôpital Militaire de Kamenge où il a rendu son âme en date du 3 avril 2022 tandis que le corps sans vie de Gordien Niyungeko a été conduit à la morgue de ce même hôpital. Rappelons que cette église vient de connaître des conflits de leadership au niveau national.

Un détenu tué en commune Kabezi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 mars 2022 indique qu'en date du 10 février 2022, vers minuit, Janvier Ndayizeye, chauffeur, résidant sur la colline Kinyinya I, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural est mort au cachot de Kabezi, suite aux tortures infligées par des policiers. Selon des sources sur place, son cadavre a été évacué vers une destination inconnue par des policiers de la garde du cachot de Kabezi. Rappelons que Janvier Ndayizeye avait été arrêté sans mandat en date du 29 septembre 2020, vers le matin, au quartier Kajaga, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural. Lors de son arrestation, Janvier Ndayizeye, avait été tabassé par des policiers du poste de police de la brigade Gatumba, en tenue civile et conduit au cachot du poste de police de

I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Cankuzo

En date du 27 mars 2022, vers 20 heures, dans une brousse, sur la colline Nyakinyovu, zone, commune et province Cankuzo, un corps sans vie de Jean Claude Ndayahande, âgé de 29 ans, a été retrouvé. Selon des sources sur place, le corps de la victime présentait des blessures au niveau de la tête. Selon Christophe Nyamiye, chef de zone Cankuzo, trois personnes dont deux filles et un homme qui avaient partagé un verre avec la victime, la veille, ont été arrêtées et conduites au cachot du commissariat provincial de police à Cankuzo.

Une personne tuée en commune Bukinanyana, province Cibitoke

Dans la nuit du 1^{er} au 2 avril 2022, sur la colline Kibati, zone Masango, commune Bukinanyana, province Cibitoke, Egide Nzeyimana, âgé de 26 ans, a été tué par des gens non identifiés armés de machettes. Selon Thaddée Muhitira, chef de zone Masango, cinq personnes ont été arrêtées par des policiers pour des raisons d'enquête.

Deux corps sans vie retrouvés en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 3 avril 2022, vers 7 heures, sur la 4^{ème} transversale, colline Ndava-village, commune Buganda, province Cibitoke, deux corps sans vie des hommes non identifiés ligotés ont été retrouvés par des cultivateurs qui se rendaient dans leurs champs. Selon des sources sur place, ces corps étaient à un kilomètre de la rivière Rusizi frontalière avec la RDC. Les deux corps ont été enterrés par la population sur l'ordre de Pamphile Hakizimana, administrateur communal de Buganda.

Un corps sans vie retrouvé en commune Gisuru, province Ruyigi

En date du 29 mars 2022, sur la rivière Rumpungwe, commune Gisuru, province Ruyigi, un corps sans vie de Léonidas Mudende, résidant sur la colline Nyabigozi, enseignant au Lycée Communal Nyabigozi, secrétaire communal du parti FNL à Gisuru, a été retrouvé. Selon des sources sur place, en date du 28 mars 2022, vers 18 heures, il était allé pour se détendre au centre de Nyabigozi, se trouvant non loin de son domicile après avoir passé sa journée à corriger des examens à la maison et il n'est

¹Cfr Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°257 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA », de la Semaine du 15 au 21 mars 2021

1.1.3. DES CAS D'INFANTICIDES ET AUTRES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS

Un corps sans vie d'un enfant retrouvé en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 31 mars 2022, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, un corps sans vie d'un enfant, âgé de 7 ans, a été retrouvé égorgé. Selon des sources sur place, en date du 30 mars 2022, vers 21 heures, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, un présumé Abdoul alias Duri, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 27 ans, chauffeur de taxis

voitures, a égorgé son fils de 7 ans. Selon les mêmes sources, cet enfant vivait avec sa mère Nibitanga, âgée de 23 ans, dans la province de Kirundo et l'avait emmené à son père, en date du 28 mars 2022 avant de retourner chez elle à Kirundo. Abdoul a égorgé l'enfant avant de cacher le cadavre sous le lit et il s'est rendu à la police de Buhiga où il a été détenu. Une femme vivant avec Abdoul a été arrêtée aussi et conduite au cachot de police.

1.1.4. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX REGLEMENTS DE COMPTE

Une personne tuée en commune et province Cankuzo

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 29 mars 2022 indique qu'en date du 27 mars 2022, vers 19 heures, sur la colline Nyakivumu, zone et commune Cankuzo, Claude Sibomana, âgé de 29 ans, originaire de la colline Muterero de la même zone, a été tué à coup de bouteille de Primus au niveau de la tête, par Jérémie Manirakiza, originaire de la colline Nyarututi, zone Minyare, commune et province Cankuzo. Selon des sources sur place, pendant la journée, la victime était en train de partager de la bière, avec deux filles de sa parenté résidant sur la colline Nyakivumu dans un bistrot du centre urbain de Cankuzo et quelques temps après,

Jérémie Manirakiza les y a rejoints. Selon les mêmes sources, Claude Sibomana a accompagné les 2 filles vers chez elles en tenant à sa main une bouteille de bière et Jérémie Manirakiza les a poursuivis petit à petit. Arrivé sur la colline Nyakivumu, Jérémie Manirakiza a tenté par force de détourner l'une des 2 filles mais Claude Sibomana qui les accompagnait est intervenu; Jérémie Manirakiza lui a arraché la bouteille, l'a frappé à la tête et Claude est mort sur le champ. Le présumé auteur a pris fuite mais il a été arrêté vers 3 heures du matin par des membres du Comité Mixte de Sécurité qui l'ont conduit au cachot du commissariat provincial de police de Cankuzo.

1.1.5. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX FAITS SECURITAIRES

Une personne tuée en commune et province Bururi

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 28 mars 2022 indique qu'en date du 24 mars 2022, sur la colline Gahago, zone Munini, commune et province Bururi, Simon Nkuzimana, a été tué à coups de pierres par son beau-frère, Stanislas Niyokwizigira, handicapé mental. Selon des sources sur place, la victime est morte sur le champ tandis que le présumé auteur a été conduit chez Mvukiye à Buta pour des traitements psychiatriques.

Une personne morte par suicide en commune et province Kayanza

Dans la nuit du 1^{er} au 2 avril 2022, au quartier Rwesero, sur la colline Musave, au chef-lieu de la commune et province Kayanza, Josué Muhoza, âgé de 28 ans s'est suicidé à l'aide d'une corde. Selon des sources sur place, la victime était un étudiant de l'Ecole Normale Supérieure et souffrait de la myopie. Selon les mêmes sources, ce jeune homme était à la requête d'une aide financière afin d'aller se faire soigner à l'étranger et l'administrateur communal la lui avait promise. Signalons que les données fournies par la police en province Kayanza montrent que du début de l'année 2021 à février 2022, il y a eu 22 cas de suicide dont 18 hommes et 4 femmes.

Une personne tuée en commune et province Bururi

Une personne morte par suicide en commune et province Kayanza

I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE

I.2.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE

Une fillette violée en commune Butaganzwa province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 avril 2022 indique qu'en date du 20 mars 2022, vers 16 heures, sur la colline Rugoma, commune Butaganzwa, province Kayanza, A.B., âgée de 10 ans, a été violée par son oncle, âgé de 20 ans, habitant sur la même colline. Selon des sources sur place, cette fillette s'était rendue chez sa grand-mère pour lui rendre visite et le présumé auteur a profité de l'absence de ses parents pour la violer. Selon les mêmes sources, sa mère a évacué la victime vers l'hôpital Musema pour des soins médicaux. Le présumé auteur a été arrêté par des policiers et conduit au cachot du poste de police pour des raisons d'enquête.

Une femme battue en commune Gatara, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 avril 2022 indique qu'en date du 19 mars 2022, sur la colline Gihororo, zone et commune Gatara, province Kayanza, Judith Miburo, commerçante, âgée de 43 ans, a été battue par son mari Vital Ndayizeye, âgé de 42 ans. Selon des sources sur place, le présumé auteur menaçait de tuer cette femme si celle-ci ne lui donnait pas de l'argent de la vente de boissons de banane.

Une fillette violée en commune Gatara, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 avril 2022 indique qu'en date du 24 mars 2022, vers 15 heures, sur la sous-colline et colline Kigume, commune Gatara, province Kayanza, C.A., âgée de 10 ans, a été violée dans une rigole près d'une route par Léonard Ntahomvuka, âgé de 35 ans, père de deux enfants. Selon des sources sur place, la victime était avec ses amies et allait chercher des herbes de bétail quand le présumé auteur l'a prise par force et l'a conduite dans une rigole. Selon les mêmes sources, d'autres enfants ont crié au secours et des gens sont intervenus. Cette victime a été évacuée vers l'hôpital Musema pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot communal du poste de

police avant d'être transféré en date du 23 mars 2022 au cachot du commissariat provincial de police à Kayanza.

Une fille violée en commune Muruta, province Kayanza

En date du 29 mars 2022, vers 18 heures, sur la colline Muciro, commune Muruta, province Kayanza, E. I., âgée de 16 ans, orpheline de père, a été violée par son voisin, Audace Nyabenda, âgé de 49 ans. Selon des sources sur place, la victime revenait du marigot pour puiser de l'eau quand le présumé auteur l'a poursuivie jusque chez elle dans la maison. Il l'a prise par force et l'a introduite dans une chambre à coucher où il l'a violée. Selon les mêmes sources, sa mère est venue la secourir après avoir entendu des cris et Audace Nyabenda a pris fuite en passant par la fenêtre. Le lendemain, cette victime a été évacuée vers l'Hôpital de Kayanza tandis que ce présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot communal de police de Muruta.

Une fille violée en commune et province Kayanza

En date du 3 avril 2022, vers 19 heures, sur la colline Muciro, zone Nyabihogo, commune et province Kayanza, O.N., cultivatrice, âgée de 25 ans, a été violée par Alexis Ntirandekura, âgé de 30 ans. Selon des sources sur place, la victime venait du marché quand le présumé auteur l'a attrapée, l'a conduite par force dans un champ de maïs, près d'une route où il l'a violée. Selon les mêmes sources, après avoir crié au secours, la victime a été secourue par des voisins qui sont intervenus et le présumé auteur a pris le large.

Une fille violée en commune et province Rumonge

En date du 31 mars 2022, vers 1 heure du matin, sur la colline Mugomere, centre, commune et province Rumonge, D. H., serveuse au bistrot, a été violée par Alexis Nshimumukiza alias Fagason, chef collinaire des Imbonerakure de Mugomere, Adolphe Manirakiza et Anaclet Toyi, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot du commissariat de police de Rumonge.

I.3. DU DROIT A LA LIBERTE

I.3.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

Cinq personnes enlevées en province Cankuzo

Du 31 mars au 1^{er} avril 2022, au chef-lieu de la commune et province Cankuzo, Anatole Hakizimana, Norbert Hatungimana, Shadrack Sibomana, Norbert Gasugumwa et Jean Claude ont été arrêtés par Venant Ndayishimiye, responsable provincial du SNR qui les a conduits chez lui avant de les reconduire vers une destination inconnue. Selon des sources sur place, Anatole Hakizimana, chef de l'équipe de City Security, affecté à l'ONG World Vision à Cankuzo, résidant au quartier Ndava, centre urbain de Cankuzo, natif de la colline Ramba, commune Gisagara de la même province, a été arrêté à son poste d'attache, en date du 31 mars 2022. Trois autres ont été arrêtés chez eux, au quartier Ndava, le lendemain, en date du 1^{er} avril 2022 dont Norbert Hatungimana et Norbert Gasugumwa. Un cinquième a été arrêté quand il amenait des habits à Anatole qui était détenu au cachot en portant l'uniforme de service. Par après, ils ont été conduits vers une destination inconnue et ils ont été accusés

d'appartenir à un parti politique illégal qui n'a pas été précisé.

Un membre du parti CNL enlevé en commune Mugina, province Cibitoke

En date du 30 mars 2022, vers 16 heures, sur la colline Rugajo, commune Mugina, province Cibitoke, Marc Niyonahabonye a été enlevé par des agents du SNR à bord d'un véhicule d'Ahmed Nabil Sindayigaya, responsable provincial du SNR à Cibitoke. Selon des sources sur place, ce véhicule était garé au chef-lieu de cette commune et après dix minutes, la population a vu des membres de la milice Imbonerakure qui emmenaient Marc et l'ont embarqué dans ce véhicule qui est aussitôt parti à toute allure. Selon les mêmes sources, Marc Niyonahabonye a été accusé d'espionnage et il avait quitté le parti CNL, il y avait trois mois pour adhérer au parti CNDD-FDD. Sa famille l'a cherché dans tous les cachots de la province Cibitoke mais en vain.

I.3.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT

Deux personnes arrêtées en commune et province Makamba

En date du 27 mars 2022, vers 16 heures, sur la colline et zone Gitaba, commune et province Makamba, Emmanuel, responsable chargé de la distribution des fertilisants en cette zone et une magasinière ont été arrêtés par un OPJ. Selon des sources sur place, ces personnes ont été accusées du détournement d'environ une demi-tonne de fertilisants. Selon les mêmes sources, elles ont été conduites au cachot du commissariat communal de police à Makamba.

Deux pasteurs arrêtés en commune Nyanza-lac, province Makamba

Dans la nuit du 2 avril 2022, au chef-lieu de la commune Nyanza-lac, province Makamba, Joël Gihimbare, deuxième pasteur de l'église EUSEBU et Ezéchiel Bujeri, pasteur de la même église, tous de la mission de Nyanza-lac, ont été arrêtés par des policiers accompagnés par des agents du SNR à Nyanza-lac et conduits au cachot du commissariat de police de Nyanza-lac. Selon des sources sur place, ils ont été arrêtés après l'assassinat dans la localité de Ruziba, zone Kanyosha, Bujumbura Mairie, de Jean Gordien Niyungeko représentant légal de la même église et de Salvator Nzambimana, pasteur de la même église aux États-Unis. Selon une source au sein de cette même église, Jean Gordien Niyungeko soutenait le camp du premier pasteur Laban Barankunda en opposition à Joël Gihimbare et Ezéchiel Bujeri. Des policiers ont encerclé les

domiciles de ces pasteurs depuis la nuit avant de les interpeller. Après cette arrestation, en zone Kazirabageni, les fidèles de cette Eglise ont déplacé des chaises pour empêcher les partisans de Laban Barankunda à célébrer la messe ; à Buheka les fidèles se sont présentés munis de banderoles avec des messages contre le premier pasteur de la mission de Nyanza-lac, Laban Barankunda mais les portes de l'église étaient fermées et aucun pasteur ne s'y est présenté. En zone Kabonga de cette même commune, les activités dominicales n'ont pas eu lieu aussi. Des fidèles hostiles au camp de Laban s'étaient préparés pour empêcher la célébration de la messe. Rappelons que depuis novembre 2021, la crise du leadership au sein de cette église a éclaté dans la mission de Nyanza-lac. Quatre pasteurs de cette église dont Joël Gihimbare et Ezéchiel Bujeri avaient été arrêtés depuis janvier dernier avant de les libérer.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 30 mars 2022, au centre Kigina, colline Ngara, commune Kayokwe, province Mwaro, un prénommé Eric, commerçant, membre du parti CNL, a été arrêté par le responsable provincial du SNR de Mwaro, Eliphase. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir engrossé une fille de 24 ans. Selon les mêmes sources, cette fille considérée comme victime a cependant nié les faits en indiquant au chef du SNR qu'elle pouvait porter plainte

si elle avait été violée. Eric a été victime d'avoir refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD.

Huit personnes arrêtées en commune Buyengero, province Rumonge

En date du 29 mars 2022, vers 15 heures, sur la colline Karambi, commune Buyengero, province Rumonge, Juvenal Barinzigo, Jean Nyabenda, Jean Nahimana, Sylvestre Nyabenda, Kabura, Minani, Matthieu et Rénovat ont été arrêtés par des policiers et ont été conduits au cachot de la police de Buyengero. Selon des sources sur place, les victimes sont parmi des habitants de cette colline qui réclamaient le paiement des indemnités de leurs champs et de leurs maisons endommagés suite aux travaux de l'aménagement d'une route menant vers les sites du projet de la centrale hydro-électrique Jiji-Murembwe, depuis septembre 2021. Selon les mêmes sources, ils ont été libérés, le lendemain.

II. AUTRES FAITS SECURITAIRES

Une femme battue en commune et province Kayanza

En date du 28 mars 2022, vers 23 heures, sur la sous-colline Gisoro II, colline Musave, commune et province Kayanza, Odette Ndayishimiye, âgée de 34 ans, a été blessée au niveau du front à coup de bouteille de bière vide lui administrée par sa belle-sœur, Aline Kubwimana. Selon des sources sur place, le frère de la victime avait vendu la maison familiale que leur père Emmanuel Ndoreraho, âgé de 62 ans, lui avait prêtée. Odette s'y était opposé d'où les mésententes entre elle et sa belle-sœur. Selon les mêmes sources, les voisins ont évacué Odette Ndayishimiye vers l'hôpital Kayanza et à leur retour, ils ont trouvé Emmanuel Ndoreraho déjà mort. Aline Kubwimana a été arrêtée le lendemain matin et conduite au cachot du commissariat de police à Kayanza pour des raisons d'enquête.

Intempérie en commune Murwi, province Cibitoke

En date du 1^{er} avril 2022, vers le soir, sur la colline et zone Buhayira, commune Murwi, province Cibitoke, 80 maisons et 2 salles de classe ont été dé-

Une femme arrêtée à la place de son mari membre du parti CNL en commune et province Rutana

En date du 30 mars 2022, vers 6 heures du matin, à la sous-colline Karindo II, colline, commune et province Rutana, Suavis Ndayisenga, enceinte de 8 mois, enseignante à l'ECOFO Nyarubere, DCE Rutana, membre du parti CNL, a été arrêtée et conduite au cachot du commissariat provincial par Pépin Habimana, responsable provincial du SNR à Rutana, accompagné par le secrétaire communal du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, elle a été arrêtée à la place de son mari, Gilbert Sinamenye, enseignant à l'ECOFO Mwayi, membre du parti CNL. Celui-ci était accusé d'être un rebelle et il avait déjà quitté la maison très tôt le matin, à 5 heures. Rappelons que 22 autres membres du parti CNL avaient été arrêtés en date du 23 mars 2022, dans cette même province en les accusant d'être des rebelles. La santé de cette femme s'est détériorée et elle a été sortie du cachot pour être alitée à l'hôpital de Rutana.

truites par des pluies diluviennes. Selon l'administrateur communal de Murwi, Melchiade Nzokizwanayo, plusieurs hectares de champs de haricot, de maïs et de bananeraies ont été emportés par le vent violent mêlé de grêle. D'après cet administratif, ces pluies ont également endommagé 10 maisons et une vingtaine de hectares des champs de culture dans la zone voisine de Ngoma.

Une tombe détruite en commune Mpanda, province Bubanza

Dans la nuit du 29 au 30 mars 2022, dans un cimetière de Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza, des gens non identifiés ont détruit une tombe qui venait d'être construite le même jour. Selon des sources sur place, tous les carreaux ont été enlevés et cachés dans une brousse non loin du même cimetière. Selon les mêmes sources, le matin du 30 mars 2022, la famille du défunt a obligé au fossoyeur de refaire la tombe et de remettre ces carreaux. L'administration locale et la police ont fait savoir qu'il s'agissait d'un simple vol et que les enquêtes allaient commencer.

Une femme battue en commune et province Kayanza

Intempérie en commune Murwi, province Cibitoke

Une tombe détruite en commune Mpanda, province Bubanza

III. CONCLUSION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes aux droits à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Ce bulletin répertorie également des cas liés aux faits sécuritaires dans certaines localités du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.